Energies renouvelables : le point sur la situation en France

Le 10 mars 2023, la France a promulgué une loi visant à accélérer la production d'énergies renouvelables sur le territoire, une étape jugée nécessaire pour rattraper le retard pris en la matière.

En effet, si la France s'est engagée, via différentes lois, à porter à un tiers la part d'énergies renouvelables dans son mix énergétique pour 2030, elle est loin d'avoir atteint les objectifs ! En 2020, elle fut même le seul pays à écoper d'amendes de l'Union européenne pour le retard affiché, puisqu'elle dépassait tout juste les 19 % d'énergies renouvelables ! Un taux largement inférieur à ceux affichés par les leaders en la matière – la Suède, la Finlande, le Danemark – mais également par d'autres pays, comme la Lettonie, l'Estonie, l'Autriche, le Portugal ou encore la Croatie.

Ce retard s'explique notamment par le poids du nucléaire, principale source de production d'électricité, ou encore par le retard pris dans le lancement de certaines filières.

Selon les dernières données publiées par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, c'est l'énergie issue de la biomasse qui est l'énergie renouvelable la plus consommée en France (7 %). Cette dernière provient du bois, des résidus agricoles et des déchets. S'ensuit l'énergie hydraulique, issue des barrages (4 %), alors que l'énergie éolienne et solaire restent encore tout à fait marginales, avec respectivement 2 % et 1 % de l'énergie finale consommée en France.

On peut donc espérer que loi d'accélération aura bien un

impact sur le mix énergétique français ! Cette dernière s'articule autour de 4 axes : planifier les projets d'énergies renouvelables sur les territoires, simplifier les procédures, mobiliser du foncier artificialisé pour déployer du solaire et de l'éolien, et enfin mieux partager la valeur générée par ces énergies.

Elle prévoit notamment de cartographier les zones terrestres et maritimes favorables à l'implantation d'énergies renouvelables, d'équiper les parkings extérieurs de plus de 1500m² de panneaux solaires ou encore de donner aux collectivités et leurs administrés la possibilité de prendre part aux projets de production d'énergies renouvelables, comme les collectifs d'énergie citoyenne.

L'agence locale de l'énergie et du climat HEOL œuvre pour la transition énergétique et climatique en Pays de Morlaix. Elle offre notamment des conseils neutres et gratuits sur la rénovation thermique et les économies d'énergie. Plus d'infos sur 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org .

Reportage vidéo à la Ferme de Trévero (56), avec Les Joies Sauvages

Les Joies Sauvages est une association qui porte la réalisation de reportages vidéo sur la transition agricole, disponibles en accès libre sur YouTube, ainsi que des événements : projections des reportages et débats dans des cinémas, tiers-lieux, fermes ou encore écoles !

Nous – Kern et Mélanie – partons en immersion dans des fermes,

et tentons avec légèreté (pour ne pas dire : avec un humour parfois gênant !) d'aborder différents aspects des métiers liés à l'agriculture, pour que les consommateurs et consommatrices puissent mieux comprendre les enjeux qui se cachent derrière leur alimentation. Nous abordons les stéréotypes, mais aussi les sujets qui fâchent, en toute transparence. Et bien sûr la passion et la joie qu'il peut y avoir derrière ces métiers clés de la transition écologique.

Dans notre dernier reportage, tourné à la ferme de Trevero, nous nous intéressons à l'élevage et à la place qu'il pourrait avoir dans la transition agricole.
Pendant 20 minutes, nous tentons d'embarquer les spectateurs et spectatrices dans le quotidien de deux têtes-brûlées qui se sont mises au défi de montrer que l'élevage peut-être fait de façon écologique et éthique, en développant une ferme à l'opposé du système intensif, en plein territoire agro-industriel breton…

Loin du paquet de lardons qui traine au fond de notre frigo, la ferme de Régis et Benjamin nous invite à repenser totalement notre alimentation, avec un élevage qui deviendrait la cerise sur un gros gâteau végétal et où l'animal ne serait pas qu'une vulgaire unité de production…

–
Les Joies Sauvages
Facebook – YouTube – Insta
lesjoiessauvages.fr

L’habitat, un secteur clé de la lutte contre le changement climatique

Le secteur du bâtiment est le principal poste de consommation d’énergie en France. Il concentre 44 % de la consommation d’énergie totale du territoire, loin devant le transport, qui y contribue à hauteur de 31 % environ.

A lui tout seul, le secteur du bâtiment émet plus de 123 millions de tonnes de CO2 par an, soit près du quart des émissions nationales. C’est pourquoi il constitue un domaine clé dans les programmes de transition énergétique et lutte contre le réchauffement climatique.

Rappelons en effet qu’ à travers la loi de transition énergétique pour la croissance verte ou encore la loi climat-résilience, la France s’est engagée à atteindre la neutralité carbone en 2050. Cela signifie qu’il faudra arriver à un état d’équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre d’origine humaine et leur retrait de l’atmosphère par l’homme ou de son fait.

Pour cela, une première échéance est fixée à 2030 : à cette date, il faudra avoir atteint 33 % d’énergies renouvelables dans le mix énergétique, et avoir réduit les consommations d’énergie finale de 20 % et d’énergie fossile de 40 % (par rapport à 2012).

Pour y parvenir, il convient de massifier les rénovations des logements en mettant prioritairement l’accent sur l’isolation, mais également sur la ventilation, le chauffage performant, l’éclairage naturel, les équipements économes, le

développement d'énergies renouvelables ou encore la sensibilisation des occupants aux économies d'énergie.

Si tous les logements sont concernés, la réglementation relative aux « passoires thermiques » s'est récemment durcie et les logements classés G sur le diagnostic de performance énergétique n'ont par exemple plus le droit d'être mis à la location depuis le 1er janvier 2023, une interdiction qui s'étendra au fil des années aux logements classés F ou encore E.

Les constructions neuves sont également mises à contribution : depuis 2021, la réglementation thermique leur impose de produire autant voire plus d'énergie qu'elles n'en consomment. Elles doivent donc tirer profit d'une excellente architecture bioclimatique (baies vitrées orientées au sud…), une isolation renforcée, une ventilation performante, des matériaux écologiques, des équipements peu énergivores ou encore une production d'énergie renouvelable, passant par exemple par des panneaux photovoltaïques ou de l'éolien.

L'agence locale de l'énergie et du climat HEOL œuvre pour la transition énergétique et climatique en Pays de Morlaix. Elle offre notamment des conseils neutres et gratuits sur la rénovation thermique et les économies d'énergie. Plus d'infos sur 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org .

Aller Vert lance la Répar'Action !

(Plume Citoyenne) ***Le 14 mai prochain à Ti an Oll, le club Aller vert organise un atelier de Répar'Action pour donner une***

deuxième vie à vos objets. Petit électroménager en panne, vélo à rafistoler… vous avez sans doute un objet à réparer qui traîne dans votre garage.

En quoi cela consiste ?

Des bricoleurs bénévoles et couturières examineront les objets pour identifier le problème, expliquer comment réparer ou ce qu'il faudrait changer. Si la réparation est possible, l'objet sera réparé pendant l'atelier. « L'idée est de dépasser la peur d'ouvrir les appareils et de tenter une réparation plutôt que de jeter », explique Catherine Ermeneux, membre du collectif. « Si vous savez déjà qu'une pièce doit être remplacée, venez avec la pièce de rechange pour que les bricoleurs vous aident à la remplacer ».

Les objets que vous pouvez apporter sont le petit électroménager, les jouets, certains matériels informatiques, les vélos ou les vêtements et textiles.

Un test pour commencer

L'atelier se tiendra au centre social Ti An Oll, le dimanche 14 mai de 9h30 à 13h. Il s'agit d'une première expérience amenée à se renouveler. Si le succès est au rendez-vous une seconde édition pourrait avoir lieu à l'automne. Pour cela, des bricoleurs et couturières bénévoles sont recherchés.

La réparation est gratuite mais les bénéficiaires peuvent laisser une contribution libre pour développer ces ateliers. L'APAV (A pied et à vélo en pays de Morlaix) apportera sa contribution pour la réparation de vélos. Les jeunes de Ti an Oll participeront aussi à la manifestation et proposeront des gâteaux et boissons pour financer un voyage en Allemagne.

Catherine explique : « Le groupe Aller vert est un club du centre social de Plourin-lès-Morlaix qui organise des actions autour de la transition écologique. Notre première action a consisté à mettre en place un point de livraison de légumes du Lycée de Suscinio chaque vendredi, sans engagement ni minimum de commande. »

Pratique : Dimanche 14 mai, de 9h30 à 13h à Ti an Oll – 1 rue des genêts – Plourin-Lès-Morlaix

Pour tout renseignement : contact.allervert@mailo.com

Le GIEC publie sa dernière synthèse : un changement systémique est nécessaire !

Le groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC) a présenté le 20 mars 2023 la synthèse de son sixième cycle de travaux, débuté en 2015. Ce document de 36 pages résume les milliers de pages et d'études contenues dans ce dernier cycle de travaux. Particulièrement destiné aux décideurs, il devrait servir de base à la COP28, le sommet des nations unies sur le climat, qui se tiendra à Dubaï à partir du 30 novembre 2023. Il permet aussi d'apporter une information plus digeste aux citoyens et citoyennes, qui s'emparent de plus en plus de la question climatique.

Ce document fait état de plusieurs constats :

- Le réchauffement climatique est bien là et il s’est accéléré ces dernières décennies

1,1°C : c’est l’augmentation de température moyenne relevée entre 2011 et 2020 par rapport au début de la période industrielle (1850-1900). Les températures ont été particulièrement élevées à partir des années 1970.

- La responsabilité de l’Homme dans ce réchauffement est sans équivoque

Si l’effet de serre est à l’origine un phénomène naturel, les émissions de gaz à effet de serre liées à l’activité humaine ont explosé et sont de loin les principales responsables du réchauffement climatique. Cela est notamment dû à l’emploi non durable de l’énergie, à l’utilisation et au changement d’affectation des terres ou encore aux modes de vie et de consommations de certaines régions du monde.

- Les impacts du changement climatique sont de plus en plus graves et touchent toutes les zones du monde

Le changement climatique a de nombreux effets non souhaitables pour l’Homme et la biodiversité en général. Des nombreuses espèces terrestres et marines disparaissent. Des phénomènes extrêmes comme des canicules, vagues de chaleur, sécheresse et pluies torrentielles impactent toutes les régions du monde et sont plus graves que ce qui avait été anticipé. Le changement climatique a un impact négatif sur la sécurité alimentaire, l’accès à eau et la santé en général.

- Les populations sont inégales face au changement climatique

Plus de 40 % de la population mondiale vivent dans des

contextes qui les rend particulièrement vulnérables au changement climatique. Bien souvent, ces populations ne sont pas celles qui sont responsables de ce dérèglement : la notion d'injustice est particulièrement présente dans la synthèse.

- Le réchauffement sera au moins de 1,5°C à l'horizon 2030

Les objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre ne permettront probablement pas d'arriver à moins de 1,5°C, voire même 2°C à l'horizon 2030. Il est nécessaire de programmer des fermetures anticipées des exploitations de charbon, gaz et pétrole pour envisager de répondre aux objectifs.

- Il n'est pas trop tard pour agir !

Malgré ces constats alarmants, le GIEC rappelle qu'il n'est jamais trop tard pour agir ! Si certaines conséquences sont inévitables et/ou irréversibles, elles peuvent être limitées par une baisse radicale et rapide des émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, il est nécessaire d'engager un changement systémique de nos sociétés, ce qui va de pair avec une forte volonté politique et un fléchage financier beaucoup plus fort vers le climat.

Et le GIEC de rappeler qu'un changement de mode de vie ne rime pas forcément avec punition, et qu'il peut au contraire être source de bien-être !

L'agence locale de l'énergie et du climat HEOL œuvre pour la transition énergétique et climatique en Pays de Morlaix. Elle offre notamment des conseils neutres et gratuits sur la rénovation thermique et les économies d'énergie. Plus d'infos sur 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org .

Quand des toilettes sèches se font coffer par des apprentis menuisiers…

Nous sommes élèves en 2nde Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur au lycée Alphonse Pellé de Dol-de-Bretagne. Cette année, nous allons participer à un projet pédagogique mettant en lien plusieurs acteurs de notre territoire. En effet, nous allons réaliser des éléments de coffrage pour la mise en place de toilettes sèches à L'Ôôôberge, l'habitat participatif de notre commune. Au-delà de la fabrication de ces ouvrages, ce projet sera pour nous l'occasion de faire connaissance avec les différents acteurs et partenaires impliqués dans cette initiative. Nous documenterons ici nos avancées et nos rencontres via une série d'articles.

Article d' Ugo et Evan, élèves de 2nde Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur au lycée Alphonse Pellé de Dol-de-Bretagne.

Après avoir rencontré les habitants, pris connaissances des enjeux, découvert le système d'assainissement retenu et visité les appartements, il était temps pour nous d'enfiler nos tenues professionnelles et de débuter le chantier à l'atelier du lycée. Les côtes et les mesures avaient prises durant l'été par Mme Dorchies, notre enseignante de Génie Bois afin de commander les matériaux et d'être dans les délais.

L'étude de chantier, une étape incontournable.

Nous avons commencé le chantier par la lecture de plans. Cette

lecture nous aide pour avoir les mesures en tête et pour renseigner la fiche de débit. La fiche de débit est un document de travail qui liste les côtes de chaque pièce à débiter. On y retrouve donc les mesures analysées lors de la lecture de plan. C'est un document qui facilite la fabrication d'un ouvrage. Grâce à la fiche de débit, nous connaissons le nombre exact de panneaux qu'il va nous falloir. Puis nous sommes passés à phase d'optimisation du débit. Celle-ci consiste à savoir le nombre de coupes que l'on peut faire dans un panneau pour ne pas avoir de chutes ou alors très peu. Toutes ces étapes sont primordiales pour la suite du chantier. Il faut être vigilant dès les premières étapes afin de bien démarrer le chantier. L'étude de chantier exige une bonne maîtrise de la lecture de plans. Le plus difficile est de rédiger la fiche de débit car il faut indiquer beaucoup d'informations sur un document très organisé, tout en respectant les nomenclatures.

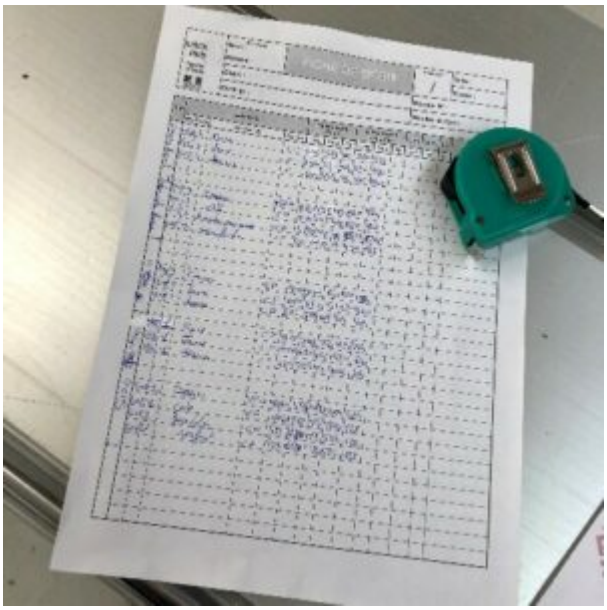

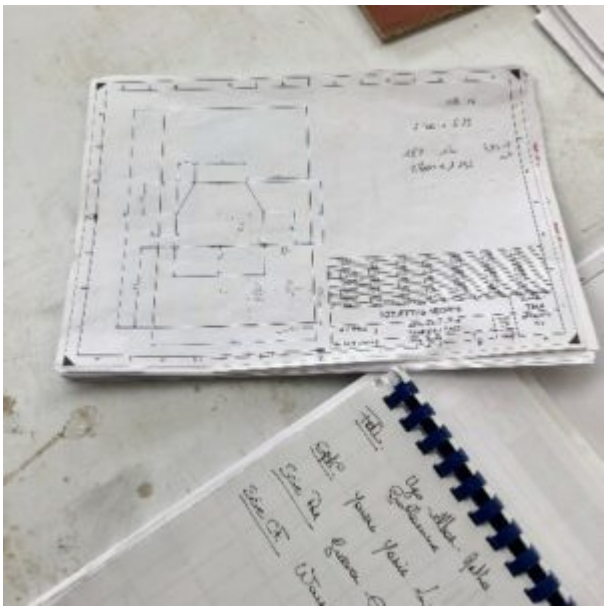

Les plans et la feuille de débit

Le débit ou l'art de la précision.

Une fois l'étude terminée, nous avons commencé la fabrication. L'ouvrage doit être réalisé en contre-plaqué extérieur (norme NF CTBX, épaisseur de 15 mm, peuplier). Ce type de matériau

est adapté à un usage en milieu humide comme les pièces d’eau. En revanche, le dessus de l’ouvrage est prévu en panneau de particules multifonction (MFP, épaisseur 12mm). Le choix des matériaux a été fait par les habitants en fonction du coût, de l’usage et des propriétés de ceux-ci.

La fabrication a débuté par le pré-débit des pièces à la scie verticale. Pour cette étape, les pièces ont été surcotées car la scie verticale n’est pas une machine de précision. Après cette opération, les pièces sont référencées à l’aide d’étiquettes roses avant d’être emmenées à la scie a format. C’est avec cette machine que les pièces seront « mises au format », c’est-à-dire découpées aux côtes finales. Les pièces sont ensuite étiquetées en vert ce qui signifie qu’elles sont terminées et donc prêtes à être assemblées.

Découpe à la scie verticale

Découpe à la scie à format

Vérification des pièces

A la suite au débit, l'une des pièces est passée à la commande numérique pour l'usinage de « la poche » pour l'encadrement du tapis roulant des toilettes sèches. Nous avons rencontré quelques difficultés lors de cette étape en raison d'un problème de paramétrage du centre d'usinage.
Nous sommes satisfaits d'avoir pu commencer la fabrication de l'ouvrage car ce projet nous tient à cœur et nous avions hâte de le débuter pour aider et accompagner les habitants de L'Ôôôberge.

Usinage à la commande numérique

Identification du problème pour la « poche » d’encadrement du

tapis roulant